**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Encouragement à la culture / promotion des talents musicaux

Auditions «Jeunes Talents Musique» Vaud

Le dispositif « Jeunes Talents Musique » vise à détecter et soutenir les élèves talentueux sur l'ensemble du territoire national. Initié par la Confédération et mis en œuvre en collaboration avec les cantons, les villes et les communes, il prévoit l'attribution, sur concours, d'une aide financière, d'un accès à des cours spécifiques et d'un accompagnement adapté. Ouvertes à l'ensemble des enfants et des jeunes du canton, dès le niveau élémentaire et jusqu'à l'âge de 25 ans, les auditions pour l'année scolaire 2024-2025 se dérouleront sur la dernière semaine du mois de juin 2024. Le délai pour le dépôt des dossiers de candidature est fixé au 15 mai 2024.

Fier de sa richesse ainsi que de sa diversité culturelle, mais également engagé dans sa mission d'encouragement à la formation musicale, le Canton de Vaud a immédiatement saisi l'opportunité offerte par l'Office fédéral de la culture au printemps 2023 visant une promotion nationale coordonnée des talents du domaine. Lors de l'établissement de la convention de prestations établie entre les niveaux fédéral et cantonal, le Conseil d'Etat a confié la coordination du programme à son Service des affaires culturelles (SERAC), rattaché au Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH), en étroite collaboration avec la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM). La filière est proposée par toutes les écoles de musique reconnues du canton.

Un accès facilité aux prestations des écoles de musique

« Jeunes Talents Musique » a pour objectif de détecter et de soutenir les jeunes talents musicaux sur l'ensemble du territoire en les faisant bénéficier d'un accès facilité aux prestations des écoles de musique dont l'enseignement est coordonné par la FEM. L'accompagnement se traduit tant par un soutien financier que par des contenus spécifiques dispensés à différents emplacements géographiques. Il est proposé aux élèves talentueux et motivés, quel que soit leur objectif de carrière musicale, dans le but de promouvoir une relève musicale de haut niveau et de préparer au mieux cette dernière à entrer dans une haute école de musique.

Une semaine d’audition au mois de juin 2024

La sélection se déroulera sur une semaine entière d’audition, conduite par des expertes et experts, au mois de juin 2024. Au terme du processus, les jeunes musiciennes et musiciens retenus, actifs dans les domaines classique, jazz ou musiques actuelles, pourront intégrer le programme et se verront attribuer une aide financière de la Confédération variant entre 1000 à 2500 francs selon leur niveau de compétences. Un programme de cours adapté spécifiquement à leurs besoins ainsi qu’un accompagnement personnalisé leur sera également proposé.

Les dossiers de candidature sont à transmettre à La Fondation pour l’enseignement de la musique, par courrier ou courriel (Chemin de Mornex 3 à 1003 Lausanne ou info(at)fem-vd.ch), jusqu’au 15 mai 2024.

Information et formulaires : https://fem-vd.ch/jeunes-talents-musique/

Le déploiement de ce programme vaudois complète et accroît l’offre déjà existante : la structure musique-école bénéficiant en moyenne à une septantaine d'élèves et la filière préprofessionnelle accueillant une soixantaine d'élèves.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 20 février 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Aline Delacrétaz, responsable de l’unité Affaires stratégiques, Service des affaires culturelles, aline.delacretaz(at)vd.ch
Sylvie Progin, secrétaire générale, Fondation pour l’enseignement de la musique (FEM), sylvie.progin(at)fem-vd.ch